

Exercice Budgétaire : 2020

Fonction :

**Thème : C01.04 Finances**

**Objet : Compte administratif 2019 du budget annexe IndustriLab de la Région Hauts-de-France**

Le conseil régional, dûment convoqué par son Président et réuni le 30 juin 2020, à 09:00, salle de l'hémicycle - 151 Avenue du Président Hoover à Lille, sous la présidence de Xavier Bertrand, Président du conseil régional,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 4312-8,

Vu l'ordonnance 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, et notamment son article 4,

Vu l'instruction budgétaire et comptable des régions (M71),

Vu le Budget Primitif 2019,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2019, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération n°20181966 du Conseil régional des 13 et 14 décembre 2018 adoptant le règlement budgétaire et financier,

Vu l'avis émis par la commission Ressources, fusion, administration générale, finances, personnel, affaires juridiques

## DECIDE

Par 123 « Pour », 0 « Contre », 37 « Abstention »

D'approuver le compte administratif de l'exercice 2019 du budget annexe IndustriLab de la Région Hauts-de-France.

**Présents (139) :** Madame Nathalie ACS, Monsieur Emmanuel AGIUS, Madame Milouda ALA, Monsieur Charles BAREGE, Madame Florence BARISEAU, Monsieur Jean-Pierre BATAILLE, Monsieur Nicolas BERTIN, Monsieur Vincent BIRMANN, Madame Marie-Chantal BLAIN, Madame Anne-Sophie BOISSEAU, Madame Chantal BOJANEK, Madame Elizabeth BOULET, Madame Marie-Christine BOURGEOIS, Madame Nadège BOURGHELLE-KOS, Monsieur Jean-Yves BOURGOIS, Monsieur Jean-Marc BRANCHE, Monsieur Laurent BRICE, Madame Sophie BRICOUT, Monsieur Yves BUTEL, Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Céline-Marie CANARD, Monsieur Olivier CAPRON, Madame Maryse CARLIER, Madame Agnès CAUDRON, Monsieur Jean CAUWEL, Madame Patricia CHAGNON, Madame Karine CHARBONNIER, Monsieur Sébastien CHENU, Madame Mireille CHEVET, Madame Aurore COLSON, Madame Françoise COOLZAET, Madame Sophie COUDEVYLLE, Monsieur Christophe COULON, Madame Bénédicte CREPEL-TRAISNEL, Monsieur Jacques DANZIN, Monsieur François DECOSTER, Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Guillaume DELBAR, Monsieur Olivier DELBE, Madame Christelle DELEBARRE, Madame Hortense DE MEREUIL, Madame Marguerite DEPRez-AUDEBERT, Madame Corinne DEROO, Madame Marie DESMAZIERES, Monsieur Franck DHERSIN, Monsieur Adrien DI PARDO, Monsieur Eric DILLIES, Madame Mélanie DISDIER, Madame Mady DORCHIES-BRILLON, Madame Nathalie DROBINOHA, Madame Stéphanie DUCRET, Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Monsieur Yves DUPILLE, Monsieur Eric DURAND, Madame Marie-Christine DURIEZ, Monsieur Hakim ELAZOUZI, Madame Christine ENGRAND, Monsieur Olivier ENGRAND, Monsieur Philippe EYMERY, Madame Maryse FAGOT, Monsieur André FIGOUREUX, Madame Sabine FINEZ, Madame Anne-Sophie FONTAINE, Monsieur Jean-Paul FONTAINE, Monsieur Michel FOUBERT, Monsieur Luc FOUTRY, Madame Amel GACQUERRE, Monsieur Antoine GOLLIOU, Monsieur Paul-Henry HANSEN-CATTA, Monsieur Guy HARLE D'OPHOVE, Madame Audrey HAVEZ, Madame Françoise HENNERON, Madame Chanez HERBANNE, Madame Samira HERIZI, Madame Monique HUON, Monsieur Yvan HUTCHINSON, Monsieur Sébastien HUYGHE, Madame Isabelle ITTELET, Madame Nelly JANIER-DUBRY, Monsieur Simon JOMBART, Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Paulette JUILIEN-PEUVION, Monsieur Guillaume KAZNOWSKI, Madame Béatrice LACROIX-DESESSART, Monsieur Philippe LAMBILLIOTTE, Madame Nathalie LEBAS, Monsieur Nicolas LEBAS, Madame Frédérique LEBLANC, Monsieur Daniel LECA, Monsieur André-Paul LECLERCQ, Monsieur Grégory LELONG, Madame Chantal LEMAIRE, Madame Marine LE PEN, Madame Astrid LEPLAT, Monsieur Sébastien LEPRETRE, Madame Valérie LETARD, Monsieur Frédéric LETURQUE, Madame Brigitte LHOMME, Madame Claire MARAIS-BEUIL, Monsieur Christophe MARECAUX, Madame Manoëlle MARTIN, Madame Fatima MASSAU, Madame Sophie MERLIER LEQUETTE, Monsieur Dominique MOYSE, Monsieur André MURAWSKI, Monsieur Frédéric NIHOUS, Monsieur Jacques PETIT, Madame Irène PEUCELLE, Monsieur Jean-Jacques PEYRAUD, Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Daniel PHILIPPOT, Madame Isabelle PIERARD, Madame Anne PINON, Monsieur Olivier PLANQUE, Madame Patricia POUPART, Monsieur Denis PYPE, Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Jean-François RAPIN, Monsieur Eric RICHERMOZ, Madame Julie RIQUIER, Madame Virginie ROSEZ, Monsieur Jean-Louis ROUX, Madame Monique RYO, Madame Sylvie SAILLARD, Monsieur Alexis SALMON, Monsieur Jean-Michel SERRES, Monsieur Serge SIMEON, Monsieur Jean-Richard SULZER, Monsieur Jean-Michel TACCOEN, Madame Anne-Sophie TASZAREK, Monsieur Grégory TEMPREMANT, Monsieur Ghislain TETARD, Monsieur Jean-François THERET, Madame Mylène TROSZCZYNSKI, Madame Valérie VANHERSEL-LAPORTE, Monsieur Christian VANNOBEL, Madame Edith VARET, Monsieur Denis VINCKIER, Monsieur Benoît WASCAT.

**Pouvoirs donnés (22) :** Madame Natacha BOUCHART donne pouvoir à Monsieur Christophe COULON, Madame Carole DEVILLE-CRISTANTE donne pouvoir à Madame Annie DEFOSSE, Monsieur Martin DOMISE donne pouvoir à Monsieur Adrien DI PARDO, Madame Véronique DUMONT-DESEIGNE donne pouvoir à Monsieur Jean-Marc DUJARDIN, Madame Nathalie GHEERBRANT donne pouvoir à Madame Françoise HENNERON, Madame Marie-Sophie LESNE donne pouvoir à Madame Manoëlle MARTIN, Madame Faustine MALIAR donne pouvoir à Madame Brigitte LHOMME, Monsieur Alexis MANCEL donne pouvoir à Madame Frédérique LEBLANC, Madame Sophie ROCHER donne pouvoir à Monsieur Nesrédine RAMDANI, Monsieur Didier RUMEAU donne pouvoir à Monsieur Jean-Michel SERRES.

Monsieur Salvatore CASTIGLIONE donne pouvoir à Monsieur Guislain CAMBIER, Madame Brigitte FOURE donne pouvoir à Madame Monique RYO, Madame Catherine FOURNIER donne pouvoir à Monsieur Grégory TEMPREMANT, Madame Mathilde JOUVENET donne pouvoir à Monsieur Anthony JOUVENEL, Madame Valérie SIX donne pouvoir à Madame Maryse CARLIER, Monsieur José SUEUR donne pouvoir à Madame Maryse FAGOT.

Madame Odile CASIER donne pouvoir à Monsieur Gérard PHILIPPE, Monsieur Pierre DENIAU donne pouvoir à Monsieur Christophe MARECAUX, Monsieur Adrien NAVE donne pouvoir à Monsieur Antoine GOLLIOU, Monsieur Ludovic PAJOT donne pouvoir à Monsieur Jean-Louis ROUX.

Madame Véronique DESCAMPS donne pouvoir à Monsieur André MURAWSKI, Madame Florence ITALIANI donne pouvoir à Monsieur Eric DILLIES.

Feuille n° 2 de la Délibération n° 2020.01076

**N'ont pas participé au vote (1) : Monsieur Guillaume KAZNOWSKI.**

**Absents (8) : Monsieur Gérald DARMANIN, Madame Marie-Annick DUPAS-GIANNITRAPANI, Monsieur Michel GUINIOT, Madame Brigitte MAUROY, Monsieur Olivier NORMAND, Madame Rachida SAHRAOUI, Monsieur Rudy VERCUCQUE, Madame Marie-Claude ZIEGLER.**

**Sorti de l'hémicycle : Xavier BERTRAND**

**Xavier BERTRAND  
Président du Conseil régional**

**DECISION DE LA SP :**

**ADOpte A L'UNANIMITE  
DES SUFFRAGES EXPRIMES**

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019

### Budget annexe IndustriLab

IndustriLaB est une plateforme dédiée à l'innovation, la recherche, la formation et le transfert de technologie située à Méaulte (80), gérée par un budget annexe.

Cette plateforme rassemble en un même lieu des moyens techniques de pointe, mutualisés à destination des académiques et des industriels. Ces moyens techniques comptent une partie d'équipement propre à la Région (tels que les équipements de réalité virtuelle : CAVE et un CADWALL), et une seconde partie propriété des locataires industriels, dédiée à la recherche et au développement de la robotique et des composites.

Le budget annexe IndustriLab a été créé lors de l'exercice 2013.

Le compte administratif 2019 permet de constater les niveaux de recettes (1) et de dépenses (2) suivants :

**1/ Les recettes** réelles 2019 du Budget Annexe, hors reprise des résultats N-1 et hors excédents de fonctionnement capitalisés, atteignent la somme de **257 K€** en investissement et **778 k€** en fonctionnement.

- Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées des éléments suivants :
  - les revenus locatifs (loyers et charges) pour 584 K€. Ils s'élevaient à 923 K€ en 2018, soit une baisse de 340 k€. Il convient de préciser qu'une partie des titres réalisés en 2018 (260 k€) concernait en réalité une régularisation de l'exercice 2016.
  - la participation de l'entreprise Stélia aux frais de personnel mis à la disposition par la Région pour gérer le site. Elles s'élevaient à 185 k€ en 2018 (dont 92 k€ liés à la réémission de titre suite à des annulations pour des taux de TVA erronés sur les exercices antérieurs) et 94 K€ en 2019. Retraitées de ce mouvement lié à la réémission de titres, ces recettes restent stables entre 2018 et 2019.
  - la subvention du budget principal afin d'équilibrer la section : 100 k€ ;
- Pour la section d'investissement, les recettes sont uniquement constituées de la subvention d'équilibre du budget principal (257 k€)

**2/ Les dépenses** réelles 2019, hors reprise des résultats N-1, s'établissent comme suit :

- **778 k€** de dépenses de fonctionnement liées au frais de fonctionnement de la plateforme IndustriLab. Ces dépenses sont en baisse par rapport à 2018 (**-587 k€**) en raison de la non-reconduction de certaines dépenses 2018. C'est le cas notamment :
  - des dépenses liées aux annulations de titres sur exercice antérieur (titres de 2016) suite à une modification du taux de TVA applicable.
  - des charges exceptionnelles liées à des prestations de gardiennage.
  - la refacturation des dépenses RH incombant au budget Industrielab en attente de régularisation sur l'exercice 2020.
  - du report de certaines factures de 2018 vers 2019.
- **228 k€** de dépenses d'investissement en baisse par rapport à 2018 (**-121 k€**). Ces dépenses concernent principalement l'activité de réalité virtuelle. Un fort besoin en équipement a été observé

en 2018 (l'achat et l'installation d'un équipement multimédia de retour haptique pour 160 k€ par exemple). Ce besoin n'est pas reproduit en 2019. L'exercice 2018 avait vu également d'importants investissements dans le bâtiment même d'IndustriLab (changement porte d'entrée du site ; remplacement du système d'aspiration, mise en sécurité ; changement de pièce dans le système de chauffage). Ces dépenses sont en forte baisse en 2019 (-42 k€).

A contrario, l'année 2019 a vu le paiement des derniers « Décomptes généraux et définitifs » liés à la construction d'IndustriLab » (+40 k€). Aucune dépense de ce type n'avait été constatée en 2018.

Après intégration des mouvements d'ordre, reprise des résultats des exercices antérieurs, et prise en compte des restes à réaliser, l'exécution 2019 présente un excédent de fonctionnement de **1 322 440,80 €** et un besoin de financement de la section d'investissement de **1 317 647,27 €**.

Il est précisé qu'il a été constaté des Restes à Réaliser en dépenses d'investissement pour un montant de 23 967,65€ au titre de l'exercice 2019.

Compte tenu de ces éléments, le budget annexe IndustriLab présente un résultat de **4 793,53 €**.